



100 FCFA

www.lesdepechesdebrazzaville.com

N°1733 VENDREDI 3 MAI 2013

Le président Jacob Zuma en séjour de travail à Brazzaville

Le président sud-africain a été reçu hier dans l'après-midi par son homologue congolais, Denis Sassou N'Guesso, à l'aéroport Maya-Maya.



Jacob Zuma participera à la réunion du groupe international d'accompagnement de la transition en République centrafricaine (RCA) prévue les 2 et 3 mai à Brazzaville. Les pays membres de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale et l'Afrique du sud, partenaires de la RCA, poursuivront leurs concertations conformément aux orientations du sommet extraordinaire tenu le 18 avril à N'Djamena au Tchad. Denis Sassou N'Guesso et Jacob Zuma ont amorcé des entretiens dès hier en soirée et poursuivront leurs échanges jusqu'au retour du Sud-africain, le 4 mai.

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

La société civile appelée à peser sur les politiques publiques

À l'occasion du symposium international sur la sécurité alimentaire, ouvert hier à Brazzaville, le ministre de l'Agriculture et de l'élevage, a invité les organisations non gouvernementales à contribuer efficacement à la réussite des politiques publiques contre l'insécurité alimentaire.

« J'engage le gouvernement à s'approprier vos résultats. Ensemble nous devons œuvrer pour le pouvoir sur les choses », a martelé Rigobert Maboundou qui portait le message du président de la République.

Page 5

ÉDITORIAL

Voies

Page 2

Exécution des projets publics

Les députés font un constat amer

La commission « Économie et Finances » de l'Assemblée nationale vient d'achever une mission de suivi et de contrôle de l'exécution de plusieurs projets dans les domaines de la santé, de l'électricité, de l'eau et de l'assainissement, jugés prioritaires dans le budget de l'État de 2012.

Le constat fait dans les départements de la Cuvette, du Niari et de Pointe-Noire n'a pas donné une totale satisfaction aux élus du peuple, sur la manière dont certains investisse-



ments de l'État sont mis en œuvre. L'un de points sombres mentionnés concerne l'hôpital de Loandjili à Pointe-Noire qui tourne au ralenti à cause d'un endettement excessif selon les députés. « La réhabilitation et l'équipement des unités cliniques spécialisées prévus en investissement ne sont pas encore effectifs. Le bâtiment administratif demeure toujours inachevé nonobstant le fait que l'entrepreneur a perçu la totalité des quatre-cent-millions FCFA investis à cet effet », stipule le rapport de la mission.

Page 2

LIBERTÉ DE LA PRESSE

Un appel à « parler sans crainte »

La Journée mondiale de la liberté de la presse est célébrée cette année sous le thème « Parler sans crainte : assurer la liberté d'expression dans tous les médias ». Elle s'intéresse particulièrement aux moyens de protéger le droit des journalistes d'accomplir leur travail essentiel.

Dans un message publié à l'occasion, le secrétaire général des Nations unies a souligné l'importance des médias dans la promotion de la bonne gouvernance, du développement durable, de la paix et de la sécurité. Ban Ki-moon a déploré les nombreuses violations enregistrées contre la liberté de presse : plus de 600 journalistes tués au cours de la décennie écoulée dans le monde, dont au moins 120 au cours de l'année passée. Les menaces, renchérit-il, ne sont plus que physiques : « Qu'il s'agisse de cyberattaque ou de tentatives d'intimidation, les puissants ne reculent devant rien pour empêcher les médias de révéler leurs méfaits au grand jour », pense Ban Ki-moon.

À Brazzaville, une cérémonie dédiée aux professionnels des médias est prévue au Centre national de Radio et de Télévision, en présence du ministre de la communication.

Transports

Le CFCO s'est doté de six nouvelles locomotives



Les nouvelles locomotives

Le Chemin de fer Congo-Océan (CFCO) a réceptionné, le 30 avril à Pointe-Noire, six nouvelles locomotives de fabrication sud-africaine. Présent sur les lieux, le ministre d'État en charge des transports, de l'aviation civile et

de la marine marchande, Rodolphe Adada, a indiqué que ce matériel permettra de « faire bouger les choses » au niveau des transports, ajoutant qu'une dizaine de locomotives s'ajouteront au parc de cet

établissement public l'année prochaine. Ces locomotives vont permettre au CFCO d'augmenter sa capacité de trafic estimé à 420 000 tonnes par an.

Page 3

ÉDITORIAL

Voies

Au point de modernisation de ses voies routières, ferroviaires et aériennes où le Congo est parvenu, le problème qui se pose en priorité n'est plus celui de la rénovation, ou de la construction de nouvelles voies de communication – encore que dans ce domaine bien des chantiers restent à achever – mais la mise en place de moyens de transport adaptés au trafic qui se développera dans les années à venir. Si l'on veut, en effet, que les investissements considérables consentis depuis le début de l'an 2000 dans le domaine des grandes infrastructures nationales contribuent de façon décisive au développement de notre économie, il faut que sur toute l'étendue du territoire se mette en place un réseau de transport adapté au développement des échanges qui se profile à l'horizon.

Nous en savons quelque chose nous-mêmes qui avons le plus grand mal à acheminer chaque jour Les Dépêches de Brazzaville vers les villes et les villages de l'hinterland faute de moyens de communication adaptés. D'où cette idée qu'en bonne place dans la liste des dispositifs à mettre en place sur toute l'étendue du territoire devrait figurer désormais le développement de lignes routières, ferroviaires, aériennes et même fluviales régulières par lesquelles transiteraient en toute sécurité les hommes et les biens.

Prenons, pour illustrer ce propos, un exemple précis. Dans la partie nord du Congo se développe actuellement un vaste centre d'activités agricoles et industrielles autour des villes de Gamboma, Ollombo, Oyo, Owando, Ouesso, Boundji. À terme, si l'on en juge d'après les installations en construction autour de ces villes, les productions considérables qui en seront issues devront être acheminées vers les métropoles de Brazzaville et Kinshasa, mais aussi sans doute vers le Gabon, le Cameroun, la République démocratique du Congo, la Centrafrique. Ceci ne sera évidemment possible que si un réseau de transport et de commerce adapté à ce trafic se met en place rapidement.

Comme la région de Dolisie, dans la partie sud du pays, et la région d'Impfondo, dans la partie nord, connaîtront le même essor, il est temps de construire les systèmes de transport publics et privés, mais également les chaînes commerciales qui permettront d'acheminer vers les grands centres urbains, où vit déjà plus de la moitié de la population congolaise, les produits qui lui seront nécessaires pour vivre.

Conclusion de ce qui précède : le temps est certainement venu d'étendre notre réflexion collective bien au-delà des seules infrastructures de communication.

Les Dépêches de Brazzaville

ASSEMBLÉE NATIONALE

Les députés passent en revue les projets de 2012 non exécutés

Juger de la pertinence des projets inscrits au budget, apprécier l'efficacité de la dépense publique ou adopter la loi de règlement, ce sont-là, entre autres, les missions assignées aux parlementaires. C'est à ce titre que la commission Économie et finances a initié une mission afin d'évaluer l'exécution des différents projets de l'État inscrits au titre du budget de 2012.

C'est dans ce cadre que la commission Économie et Finances de l'Assemblée nationale a initié, au cours de la deuxième quinzaine de mois d'avril, une mission de suivi et de contrôle de l'exécution du budget de l'État exercice 2012 dans les départements du Niari, de Pointe-Noire et de la Cuvette. Le but de cette mission, était de vérifier l'effectivité de la mise en œuvre de la directive du chef de l'État, à savoir : « 2012, année de la santé, de l'électricité, de l'eau et de l'assainissement ».

Placée sous la coordination du député Maurice Mavoungou, président de cette commission, ces missions ont été réparties entre trois délégations. Les élus du peuple ont pu se convaincre de ce que les projets retenus au titre de l'année 2012 intégraient bel et bien les attentes des populations dans les secteurs de la santé, de l'électricité, de l'eau et de l'assainissement. Cependant les députés n'ont pas marqué leur satisfaction sur certains projets.

Cuvette : une note moyenne pour les structures sanitaires et satisfecit pour la desserte en électricité. Dans le département de la Cuvette, sur le plan sanitaire, il a été noté que l'hôpital général « 31 juillet » d'Owando est en pleins travaux de réhabilitation et d'équipement. D'autre part, le bâtiment abritant le CSI 2 d'Owando a été effectivement réhabilité.

À l'hôpital de base de Makoua, le constat des députés est quelque peu mitigé. La concentration des services dans trois bâtiments dont les équipements ont pris de l'âge a attiré l'attention des députés. Tout comme la ma-

ternité Édith-Lucie Bongo-Ondimba de Makoua, certes bien équipée avec un plateau technique moderne, qui connaît des problèmes d'installation de matériels dans certaines salles du fait de quelques défauts de conception du bâtiment. À Boundji, l'opérateur a abandonné les travaux de construction du bâtiment devant abriter certains services de l'hôpital. À Oyo, les travaux de construction de l'hôpital général spécialisé sont assez avancés : les lots 1 et 2 sont totalement achevés, le lot 3 est en cours de travaux. Il reste à démarrer les travaux du lot 4. La connexion des localités d'Oyo, de Boundji et Owando au barrage d'Imboulou a considérablement amélioré la desserte de ces villes en énergie électrique. Le réseau hydraulique a connu des perturbations importantes dans les villes de Makoua et d'Owando du fait des travaux de la municipalisation qui avaient endommagé la tuyauterie. **Niari** : l'eau et l'électricité restent d'actualité. Dans le département du Niari, sur le plan sanitaire, l'hôpital de référence de Dolisie, qui est stratégique

Composition des délégations

Cuvette : Aimé Ange Wilfrid Bininga, Abel Joël Owassa Yaucat, André Mbola, Timothée Gantsio Gambou et Vénance Mania.
Niari : Serge Victor Ignoumba Maliga, Honoré Sayi, Charles David Ngoubili Thierry Hobié et Landry Handel Nzengui Mombo
Pointe-Noire : Jean Marie Bopoumbou, Bernadette Ondzé, Paul Tchignoumba, Jean Marc Thystère Tchicaya, Mabio Mavoungou-Zinga, Jean Didace Médard Moussodia et Alexis Ndinga.

pour la question de la santé dans ce département, est menacé de fermeture, eu égard à son état de délabrement très avancé et de ses équipements hors d'usage. Par contre, l'hôpital général de Dolisie présente le visage d'un hôpital à la hauteur de ses

missions.

En matière de l'eau et de l'électricité, il est important de noter que la municipalisation accélérée de ce département avait permis d'entamer la résolution de certaines préoccupations des populations. À ce jour, la demande en eau et en électricité est toujours d'actualité à cause de l'extension des agglomérations et aux problèmes d'entretien des deux (2) réseaux.

Pointe-Noire : 1 milliard de dette pour l'hôpital de Loandjili !

Dans le département de Pointe-Noire, en ce qui concerne les établissements sanitaires, il faut dire que le fonctionnement de l'hôpital de Loandjili est ralenti par un endettement excessif de plus d'un milliard de FCFA. La réhabilitation et l'équipement des unités cliniques spécialisées prévus en investissement ne sont pas encore effectifs. Le matériel d'équipement serait en voie de livraison et le bâtiment administratif demeure toujours inachevé nonobstant le fait que l'entrepreneur a perçu la totalité des quatre cent millions investis à cet effet. L'hôpital Adolphe-Sicé, a connu un renouvellement substantiel de ses équipements presque dans tous les compartiments. À l'hôpital de Tié-Tié, en dépit de la réhabilitation de la maternité et de la pédiatrie, les locaux présentent un état de vétusté qui réduit les capacités d'accueil de la structure.

En ce qui concerne l'eau et l'électricité, des efforts importants ont été fournis. Cependant beaucoup reste à faire pour une ville en pleine extension. Il en va de même de la couverture de la ville en électricité.

En matière d'assainissement, le faible taux de décaissement des crédits y relatifs (10%) n'a pas permis la réalisation des projets retenus au titre de l'année 2012. Les ouvrages de traitement des eaux pluviales et ceux portant sur la décharge des ordures ménagères ne sont qu'à l'étape d'études.

Roger Ngombé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

Comité de direction

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcie.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service)
Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service),

Jean Jacques Koumbemba, Josiane Mambou Loukoulou

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya (stagiaire)

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta

Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara

Commercial : Mélaïne Eta

Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault

Coordonateur : Jules Tambwe Itagali

Politique : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa

Société : Lucien Dianzenza

Sports : Martin Enyimo

Service commercial : Adrienne Londole

Bureau de Kinshasa : 20, avenue de la paix Gombe - Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Maquette : Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle

Responsable coordination et communication :

Rose-Marie Bouboutou

Directrice du Développement : Carole Moine

Rédaction de Paris

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma

Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault

Secrétariat : Armelle Mounzeo

Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,

Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcie

Assistante de direction : Sylvia Adhads

Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignet,

Brice Tsébé, Irin Maouakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala

Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),

Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi,

Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué

Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola

Service pré-press et contrôle de qualité :

Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain

Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali

84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers

(Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle

Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel

Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma

Assistante : Laura Ikambi

23, rue Vaneau - 75007 Paris - France

Tél. : (+33) 1 40 62 72 80

www.lagalericongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale

www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,

République du Congo

Tél. : (+242)05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle

Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France)

38 rue Vaneau 75007 Paris

Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

CFCO

Le gouvernement réceptionne six nouvelles locomotives

De fabrication sud-africaine, ces locomotives ont été réceptionnées le 30 avril à la gare centrale de Pointe-Noire en présence de deux membres du gouvernement, Rodolphe Adada et Jean-Jacques Bouya, ainsi que de bien d'autres autorités politiques et administratives.

En remettant les six locomotives aux autorités congolaises, Ted Zulu, président-directeur général de RRL Grindrod, a déclaré : « J'ai toujours dit qu'il y avait une histoire que l'on doit écrire en disant que l'Afrique doit aider l'Afrique. Ceci, en travaillant ensemble. Nous ne pouvons pas arrêter ce partenariat avec le Congo, nous devons prouver au monde que nous pouvons travailler ensemble comme l'attestent les locomotives livrées au Congo. Nous sommes prêts à en livrer d'autres puisque le besoin

se fait sentir au Congo. »

En effet, les six locomotives ont été fabriquées par la société RRL Grindrod, qui a fêté son centenaire il y a trois ans et construit des locomotives depuis cinquante ans. Les locomotives acquises par le Chemin de fer Congo-Océan (CFCO) ont une puissance de 3 000 cv chacune. Les quatre locomotives de la première série (CC 1100 ; 1102 ; 1103 ; 1104) peuvent supporter une charge de traction de moins de 28 tonnes. Elles mesurent 21,5m de longueur pour 2,9 de largeur, et ont un moteur de 16 cylindres.

Les deux autres locomotives (CC 1201 et 1202) mesurent chacune 21,5m de longueur et 2,5m de largeur. La première unité de cette série provient d'Afrique du Sud tandis que la seconde a été assemblée aux États-Unis d'Amé-

rique par une société partenaire de RRL Grindrod. En recevant les documents y afférant, Jean-Pierre Morel, directeur général du CFCO, a remercié la société RRL Grindrod et a rassuré ses responsables d'en faire un meilleur usage.

Capacité du trafic estimé à 420.000 tonnes par an

Séraphin Bhalat, conseiller du chef de l'État et chef du département des travaux publics et de l'aménagement du territoire, a rappelé les efforts du gouvernement pour la modernisation du CFCO qui est passé en soixante dix-neuf ans d'existence, des locomotives à vapeur aux locomotives diesel et actuellement diesel électrique. « C'est en 2007 que le président de la République instruisait le gouvernement sur la mise en œuvre d'un

programme urgent de réhabilitation et d'équipement du CFCO. À ce jour, plus de 70 milliards de FCFA ont été investis dans ce programme », a-t-il rappelé. La commande de ces locomotives prévoyait aussi la formation de douze techniciens congolais (six agents CFCO et six jeunes diplômés) qui ont suivi une formation de douze mois auprès de la société Grindrod. « Ces locomotives vont permettre au CFCO d'augmenter sa capacité de trafic estimé à 420 000 tonnes par an », a-t-il renchéri.

Une dizaine de locomotives prévues pour 2014

« Nous sommes fiers de la montée en puissance du CFCO. Maintenant, il s'agit de refaire entièrement cette voie entre Brazzaville et Pointe-Noire. Aussi, faut-il faire en sorte que

les travailleurs de cette entreprise créent les conditions véritables de la bonne exploitation de ces équipements », a indiqué le ministre Jean-Jacques Bouya. « En équipant le CFCO, le gouvernement voudrait que les transports fassent bouger les choses. C'est ce qui va se faire avec les nouvelles locomotives mais aussi avec la dizaine d'autres que nous allons recevoir l'année prochaine. Si nous travaillons sur la voie, ce qui va se faire, nous allons ramener le chemin de fer à sa valeur nominale. Pour cela, il faut également que le personnel s'implique. Ce ne sont pas les machines toutes seules qui peuvent changer les choses. C'est le personnel qui doit prendre en mains son destin », a ajouté, avec fermeté, le ministre d'État Rodolphe Adada.

Hervé Brice Mampouya

VIE DES PARTIS

Le PULP installe son bureau départemental du Pool

Le Parti pour l'unité, la liberté et le progrès (PULP) que dirige Médard Moussodia, a procédé le 27 avril à Kinkala, département du Pool, à l'intronisation de son bureau départemental.



Médard Moussodia (au centre)

Après les mots d'usage, les membres du parti ont procédé à la mise en place des instances dirigeantes du département, composées d'une coordination nationale de soixante membres, d'un bureau exécutif de quinze membres et d'une commission de contrôle et de vérification de trois membres.

« La création du PULP obéit à une logique qui est celle de répondre aux besoins exprimés par la jeunesse quant de leader capable de la rassembler autour d'un idéal, d'une vision », a déclaré le secrétaire général. « Le PULP est une démarche consensuelle, une philosophie, un cadre de réflexion et de concertation dont le fondement se trouve dans les valeurs de la République », a-t-il ajouté.

Prenant la parole à cette occasion, le président élu du bureau

départemental, Lié Bidié-Banzouzi, s'est engagé non seulement à respecter les principes du parti mais aussi, à œuvrer pour le rayonnement du parti dans le département.

Clôturant la cérémonie, le président national de cette formation politique, Médard Moussodia, a tout d'abord félicité les heureux élus avant d'appeler l'ensemble des militants à ne pas tomber dans la division, à cultiver l'unité et à redoubler d'efforts pour gagner les batailles politiques de demain. Créé le 1er janvier 2012, ce parti se réclame de la majorité présidentielle. Il est allié au Parti congolais du travail (PCT). Il compte cinq députés et trois conseillers départementaux répartis à travers sept départements du pays.

Jean-Jacques Koubemba

MARINE MARCHANDE

Le budget exercice 2013 en hausse afin de répondre aux défis de la Digemar

La Direction générale de la marine marchande (Digemar) a tenu sa session budgétaire le 26 avril dans la salle de réunion du Chemin de fer Congo Océan. Ce budget a été adopté, en recettes et en dépenses, à la somme de 3,500 milliards de FCFA.

À la fin de la session, Jean Félix Moutou-Tchicaya, directeur général de la Marine marchande, s'est félicité du travail accompli par les membres de la session budgétaire qui ont revu à la hausse le budget. « Le budget de cette année traduit deux éléments fondamentaux : se conformer à la volonté du gouvernement qui voudrait que la marine marchande en tant qu'administration centrale et principale pour le développement du secteur maritime, puisse être une administration véritablement dynamique. L'augmentation du budget traduit les performances de cette administration ; le programme d'activités 2013 est très ambitieux et reflète la volonté

du gouvernement à développer le secteur maritime. », a indiqué Jean Félix Moutou-Tchicaya. Le 1^{er} août 2013, entre en vigueur la nouvelle convention internatio-

naire de faire face aux questions de sécurité et surtout de sûreté maritime, tenant compte de la recrudescence des actes de piraterie et de vol à



Les membres de la session budgétaire pendant les travaux

nale sur le travail maritime, l'information des services, l'acquisition des moyens de surveillance côtière, la réaffirmation de l'autorité de l'État en mer ainsi que la poursuite de la formation maritime des agents. « Toutes ces actions vont permettre à la direction générale de la marine

marchande de faire face aux questions de sécurité et surtout de sûreté maritime, tenant compte de la recrudescence des actes de piraterie et de vol à

maines armées dans la sous-région du golfe de Guinée », a-t-il ajouté. Cette session budgétaire était placée sous la présidence de Jean-Claude Boukono, directeur de cabinet du ministre délégué chargé de la Marine marchande.

H.B.M.



AVIS D'APPEL D'OFFRES
PROJET D'APPUI AU SECTEUR PHARMACEUTIQUE ET A LA COMEG (PHARMA COMEG)
APPUI A LA COMEG



Fourniture d'équipements techniques à la COMEG Brazzaville et à son Antenne de Pointe Noire
Référence de publication : 01/2013Equipements techniques COMEG

La Congolaise de médicaments essentiels génériques (COMEG) envisage d'attribuer un marché de fourniture pour la livraison d'équipements techniques (étagères de rangement de médicaments, armoires métalliques, grande table de préparation de commande, charriots, transpalettes, diables, frigos, congélateur à chambre négative, splits système, armoires frigorifiques et groupe électrogène) au siège de la COMEG à Brazzaville et à son antenne de Pointe Noire, sur financement 10ème Fonds Européen de Développement (FED).

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu à l'adresse suivante : Direction Générale de la COMEG, zone industrielle de Mpila, BP 1156 Brazzaville. La date limite de remise des offres est fixée au 3 juin 2013 à 16 heures 30 minutes (cachet de la poste faisant foi)

Des informations supplémentaires éventuelles ou des éclaircissements/questions au dossier d'appel d'offres seront communiqués par écrit à tous les soumissionnaires.



ECAir recrute

Équatorial Congo Airlines, en sigle ECAir, la compagnie aérienne nationale congolaise recherche un candidat approprié pour la fonction suivante: Frequent Flyers Specialist

Vous serez en charge de :

- La gestion des programmes ;
- La gestion des membres,
- La mise à jour des bases de données ;
- La correction des points manquants ;
- Toute autre tâche incombant à la Direction Commerciale pourra être déléguée à l'Employé (e) à l'option du Directeur Commercial.

Qualification et expérience

- Études supérieures en informatique, Licence minimum
- 3 à 5 ans d'expérience dans une fonction similaire
- Expérience souhaitée dans une compagnie aérienne
- Un bon niveau de connaissances en informatique (principalement MS-Office, particulièrement Excel) ;
- Autonome ;
- Rigoureux ;
- Organisé dans le travail ;
- Langues: français et anglais

Nous nous réjouissons d'avance de recevoir votre candidature (cv et lettre de motivation) à l'adresse suivante avec la mention « Frequent Flyers Specialist »: commercial@flyecair.com

Date limite : 5 mai 2013

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Le regard est tourné vers la société civile

Les organisations non gouvernementales sont invitées à donner de leur voix sur les politiques publiques en matière de lutte contre l'insécurité alimentaire.

Le ministre de l'Agriculture et de l'élevage, Rigobert Maboundou, en a fait l'appel le 2 mai à Brazzaville, à l'occasion du symposium international sur la sécurité alimentaire.

Organisé par le Conseil économique et social (CES) du Congo, l'Association internationale des conseils économiques et sociaux et institutions similaires (AICESIS) et les organes des systèmes des Nations unies, le forum a pour thème « Évaluation des politiques internationales dans l'atteinte des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) ».

Ainsi, les participants qui sont des non gouvernants, devront orienter les États vers un dialogue fondé sur les intérêts communs et sur l'interdépendance ; mettant en garde contre le risque que pose la spéculation sur les prix des produits agricoles, et ainsi contribuer à la résolution de la problématique de l'insécurité alimentaire. « J'engage le gouvernement à s'approprier vos résultats (...), ensemble nous devons œuvrer pour le pouvoir sur les

choses », a déclaré Rigobert Maboundou indiquant que les regards sont portés sur la société civile.

Intervenant à son tour, la coordinatrice résidente des agences du système des Nations unies, Marianne Flach, a souligné qu'il est question de

besoins recensés, la cohérence des pratiques de développement local avec les stratégies nationales », a-t-elle déduit.

Le nombre de victimes de la faim dans le monde croît

Revenant sur l'évènement, le prési-

mances de mise en œuvre des différentes politiques visant à éradiquer la faim dans le monde.

« Ce symposium ne doit pas être une simple tribune, mais au contraire, pour tous les participants, un cadre de concertation et d'échanges d'expé-

tié d'ici à 2015 même s'il semble déjà hypothéqué.

Notons que la FAO (organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture) précise que près d'un milliard de personnes dans le monde souffre encore de la faim. Il est impérieux de se préparer à relever le défi de nourrir les 9 milliards d'individus, en augmentant la production d'au moins 70% d'ici à 2050.

Abordée, au cours d'une conférence de presse, organisée en marge de l'ouverture de symposium qui prend fin demain, Marianne Flach, a rassuré qu'au Congo réside un bon progrès. Seulement concernant l'OMD 1, il reste encore à faire notamment au niveau de la malnutrition, où il y a une distinction de concept.

N'ayant pas livré de données officielles, n'étant pas disponible, la coordinatrice des agences des Nations unies a certifié qu'au Congo la pauvreté a été réduite, on peut l'estimer à environ 7%. Sont intervenus à l'ouverture du symposium, outre le ministre Rigobert Maboundou, Marianne Flach et Jean Marie Tassoua, le président du conseil de la FAO, Luc Goyau et le président de L'AICESIS, Mohamed Seghir Babes.

Nancy France Loutoumba



La photo de famille

circonscrire l'ampleur du phénomène de sécurité alimentaire, à travers les contributions intellectuelles des CES en partenariat avec les institutions internationales.

« Les CES sont le plus souvent situés à des niveaux pertinents, comme instance d'anticipation et de conseil, pour assurer la prise en compte des

des CES du Congo, Jean Marie Tassoua, a insisté sur l'opportunité d'organiser un symposium. Selon lui, il s'impose compte tenu du nombre croissant des victimes de la faim dans le monde. Il a poursuivi que cette conférence découle aussi d'une prise de conscience de la communauté internationale d'améliorer les perfor-

riences fructueux, une occasion de prendre des résolutions et des recommandations devant être traduites en actes concrets », a martelé Jean Marie Tassoua. Selon les organisateurs, il est grand temps d'agir pour relever les défis de l'atteinte des OMD, notamment l'objectif 1, celui d'éradiquer la faim et de réduire la pauvreté de moi-

AVIS DE RECRUTEMENT



Dans le cadre de la mise en œuvre du projet « renforcement de la prévention du VIH chez les jeunes non scolarisés les plus à risque et de la prise en charge des enfants avec le VIH en république du Congo », financé par le Fond mondial de lutte contre le Sida, la tuberculose et le Paludisme, la Croix-Rouge française recrute pour l'unité de gestion de projet, un Responsable administratif et financier.

Le profil de poste détaillé est disponible auprès de la Croix-Rouge française (c/o Croix-Rouge Congolaise, N° 8 Rue Lucien Fourneau, en face du Ministère de la Fonction Publique, Brazzaville) ou sur demande par voie électronique à l'adresse suivante :

secretugp-congo.frc@croix-rouge.fr

Cc respugp-congo.frc@croix-rouge.fr et hod-congo.frc@croix-rouge.fr

Durée de contrat : 12 mois renouvelables.

Lieu d'affectation : Brazzaville, avec des déplacements à l'intérieur du pays.

Le recrutement sera fait par une commission ad hoc désignée par la délégation de la Croix-Rouge française. Une première sélection se fera sur la base d'une grille de notation constituée au préalable par la commission. Une deuxième sélection des dossiers retenus se fera sur la base de test écrit sur des questions qui ont trait aux activités du poste à pouvoir et sur la base d'un test informatique. Une troisième sélection sera faite sur la base d'un entretien oral des candidats qui auront passé les deux premières sélections.

Composition du dossier de candidature : curriculum vitae, lettre de motivation, copie légalisée des diplômes, attestations de travail délivrées par les précédents employeurs, extrait de casier judiciaire, extrait d'acte de naissance, certificat de nationalité, certificat médical.

Les dossiers doivent être déposés au plus tard, le vendredi 17 mai 2013, à 17h00, au secrétariat de la Croix-Rouge française, à l'adresse suivante :

Croix-Rouge française (c/o Croix-Rouge Congolaise, N°8 Rue Lucien Fourneau, en face du Ministère de la Fonction Publique, Brazzaville – et porter la mention « Recrutement d'un Responsable administratif et financier ».

Date de publication : 30/04/2013

Nazaire Bakala
Le Coordonnateur du projet

OFFRE D'EMPLOI

Nous recherchons pour le compte de notre société installée au CONGO, des agents pour les postes ci-après:

1-Responsable commercial(e) : (référence CG1001)

De formation BAC+4/5 en finance, Gestion Commerciale, ou dans tout autre domaine similaire. Le candidat doit disposer d'au moins trois(3) ans d'expériences professionnelles dans le domaine de la vente. Il aura à assurer une présence commerciale forte, organiser et coordonner les activités des commerciaux sur le terrain, créer et développer son propre portefeuille de clients haut de gamme (personnes physiques et morales).

2-Commerciaux (référence CG1002)

De formation BAC+2/3 ou 4 en Banque et finance, Gestion Commerciale ou tout autre domaine de la gestion avec une expérience d'au moins six mois dans le domaine de la vente.

3- Analystes financiers et chargés des études (référence CG1003)

De formation BAC+4/5 en finance, Contrôle de gestion ou en Gestion de projet avec 3 ans d'expérience, il sera chargé de démarcher les sociétés et les collectivités locales afin d'identifier leurs besoins de financement, réaliser les études de faisabilité, réaliser des analyses financières et des analyses de titres, faire le suivi des dossiers de financement.

DOSSIER DE CANDIDATURE : CV et lettre de motivation (préciser vos dates de disponibilité), à envoyer à l'adresse mail : humainsreunis@gmail.com le 15 mai 2013 à 18h 30 au plus tard.

La référence du poste doit être mentionnée dans l'objet du mail. A défaut le dossier ne sera pas traité.

CENTENAIRE DE LA CRÉATION DU
POSTE ADMINISTRATIF DE MOSSAKA
1913 - 2013



COMMUNIQUÉ

Le président de la commission d'organisation des festivités du centenaire de la création du poste administratif de Mossaka informe les populations de cette localité, les natifs, ressortissants et sympathisants des districts de Tchicapika, Ntokou, Loukoléla et Makotipoko, que les festivités tant attendues auront bel et bien lieu du 11 au 12 mai 2013 à Mossaka, la capitale du poisson.

Le centenaire de Mossaka étant l'affaire de tous, il invite par conséquent les filles et fils de Mossaka et des districts voisins, à l'unissons et avec l'hospitalité qui les a toujours caractérisé à.

- aller accueillir les illustres invités,
- aller contempler physiquement une métamorphose historique : Mossaka totalement sortie des eaux.

Vive le centenaire de Mossaka
Mossaka Aka Ville

Pour la Commission d'organisation
Le président de la Commission communication
Antonin Molamou

A PARTIR DU 3 MAI 2013



ETDE, filiale du groupe **Bouygues**, est présente au Congo depuis plus d'une décennie. Cette dénomination, qui signifiait Entreprise de Distribution et de Transport d'Electricité, ne correspond plus à la diversité de nos offres.

En effet, **ETDE** intervient depuis des années sur la chaîne complète d'un projet : *Conception, Réalisation, Exploitation et Services* sur ses principaux marchés que sont :

- Les Infrastructures de Réseaux d'Énergie,
- L'Industrie / Oil & Gas,
- Le Génie Électrique & Thermique (GET),
- L'Informatique, Réseaux & Télécoms
- L'Hydraulique / Traitement et adduction d'eau potable.

Comme toutes les entités du groupe, la filiale congolaise portera désormais l'appellation de **Bouygues Energies et Services**.

Sous cette nouvelle identité qu'elle sera toujours un partenaire sûr en vous apportant une solution intégrée (Energies & Services) pour une vie meilleure.



Nos énergies pour une **Vie Meilleure**

BRAZZAVILLE
Tél.: +242 06 658 15 56
Fax : +242 22281 02 30
Courriel : secretariatbrazzaville@bouygues-es.com

POINTE-NOIRE
Tél.: +242 06 688 22 22
: +242 05 536 05 05
Courriel : secretariatpointenoire@bouygues-es.com

BUROTOP IRIS
INTEGRATEUR DE SOLUTIONS

PDF, EMAIL, SECURITY icons

Datacenter

Archivage, sauvegarde et stockage de données
Virtualisation

Logos: CISCO Premier Partner, vmware, EMC², IBM Business Partner, NetApp Silver Partner

BRAZZAVILLE: 4 Avenue FOCH, Centre ville
Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60

POINTE-NOIRE: Avenue Moe Katt Matou
après Rond Point Kassai
Tel: 04 453 53 53 - 06 958 87 88

www.iris-technologie.com - www.burotop.net

Assurances et Réassurances du Congo

40^{ème} ANNIVERSAIRE
1973 - 2013



40 ans d'Assurance d'Expérience d'Investissements dans l'économie congolaise

Entreprise régie par le code CIMA

Soyons fiers de ce que nous avons bâti ensemble

Tél. : (242) 22 281 53 89 / 22 281 40 67

www.arc-congo.cg

VIE SYNDICALE

La Dysac entend défendre les intérêts des agents de la santé

À la tête d'un bureau exécutif national de treize membres, le président de la Dynamique Santé Action (Dysac), Nazaire Issié, a présenté cette nouvelle structure syndicale à la presse, le 30 avril au Centre national de transfusion sanguine.

C'est pour répondre aux problèmes des travailleurs œuvrant dans le secteur de la santé et de la population, que le nouveau syndicat vient de naître. La Dysac a pour but de défendre au mieux les droits et intérêts moraux, matériels et professionnels de ces agents.

« Nous bénéficions depuis le 27 février 2012 d'un statut particulier, malheureusement ce document n'a jamais eu de textes d'application. Il ne bénéficie au personnel de la santé qu'au niveau du point indiciaire qui est appliqué, le reste des articles ne l'étant pas », a signalé le président de la Dysac.

« Outre l'application du statut particulier, a-t-il ajouté, le secteur a accumulé vingt et une promotions de diplômés sans emplois, sortis des écoles de formation et jamais recrutés. » Selon lui, même en 2012, décrétée année de la santé, il n'y a pas eu de recrutement et aucune structure n'a souligné cette situation alarmante. Et Nazaire Issié de noter également les frustrations dans les administrations et les mauvaises conditions de travail des travailleurs

dans les structures sanitaires.

Respecter le serment d'Hippocrate

La Dysac s'est engagée pour le respect du serment d'Hippocrate bafoué par certains agents de la santé. Elle milite aussi pour l'instauration d'un cadre de



Nazaire Issié entouré de deux membres du bureau

dialogue permanent au niveau du ministère de la Santé et de la Population. « Nous devons d'abord privilégier le dialogue et la négociation avec plus de stratégies et plus de formes. D'après nos statuts, le droit de grève est autorisé. Non seulement nous allons privilégier le dialogue, mais nous allons aussi être dyna-

miques. Notre stratégie est la mobilisation... afin que nos négociations aboutissent sans trop de difficultés », a expliqué Nazaire Issié, l'ancien président de l'Union libre des élèves et étudiants du Congo.

La création de la Dysac allonge ainsi la

liste des structures syndicales existantes dans le secteur telles que la Fédération nationale des agents de la santé et des affaires sociales (Fenasas) qui, à en croire les responsables de la nouvelle organisation, n'existerait plus que de nom.

Parfait Wilfried Douniama

CONTENTIEUX ÉLECTORAUX EN AFRIQUE

L'Union africaine appelle les États membres à mettre en place des mécanismes de résolution

Dans un communiqué publié le 1^{er} mai, l'Union africaine (UA) a exhorté ses États membres qui ne sont pas dotés de mécanismes de résolution des contentieux électoraux à rectifier le tir. L'UA a déclaré que son Conseil de paix et de sécurité, lors de sa 372^e session tenue récemment, avait délibéré sur les questions relatives aux élections passées et à venir en Afrique. Le Conseil a salué le peuple et les acteurs politiques du Kenya pour l'organisation réussie des élections du 4 mars 2013, et pour la résolution pacifique des différends par les voies légales et constitutionnelles. « Le Conseil a loué Djibouti pour la tenue d'élections pacifiques et libres le 22 février 2013 », indique le communiqué.

Le Conseil a pris note des élections prévues pour 2013 dans les pays africains, plus précisément au Zimbabwe, à Madagascar, au Mali, au Togo, en Guinée équatoriale, en Égypte et en Guinée, appelant les acteurs politiques de ces pays à prendre des mesures nécessaires afin de créer un environnement favorable à des élections crédibles. Il a également appelé les pays dont les dates d'élections ne sont pas encore fixées ou convenues à assurer que les élections auront lieu à temps afin de réduire les tensions politiques sur le continent. Reconnaissant l'existence de mécanismes de règlement des contentieux électoraux au Kenya et à Djibouti, le Conseil a invité les autres États-membres à mettre en place des mécanismes similaires.

Il s'est également réjoui des mesures prises par l'UA concernant le déploiement d'observateurs à long terme pour les élections au Kenya et de son engagement sur toute la durée du processus électoral, et a demandé à la Commission de l'UA d'envisager le déploiement d'observateurs de l'UA à long terme pour les prochaines élections sur le continent, en particulier au Zimbabwe, à Madagascar et au Mali.

Xinhua

PUBLI AZUR

Télécommunication : La société Azur Congo inaugure son siège régional à Pointe-Noire

L'inauguration du dit siège qui se situe dans le premier arrondissement de Pointe-Noire, plus précisément au rond-point Davoum a eu lieu le samedi 27 avril en présence du ministre des postes et télécommunications, Thierry Mougala et de Jean Bruno Obambi, président directeur général d'Azur Congo

Il s'agit là d'un immeuble R+5 à usage de bureau et de logements guests pour la société Azur Télécom, les travaux ont été réalisés par la société Ge-tran Congo sur une durée logique de deux ans. En effet, après l'inauguration du siège social l'année dernière à Brazzaville, il était donc impérieux que la société Azur Congo connue sur la dénomination juridique d'Equateur Télécom Congo SA d'inaugurer son siège régional à Pointe-Noire, une ville où se déroule près de la moitié de ses activités.

En répondant aux médias pendant la conférence de presse tenue pour la circonstance, Jean Bruno Obambi, a rappelé que l'inauguration de cette agence allait permettre à la société Azur Congo de faire son image mais surtout de s'implanter défini-

tivement dans cette ville afin de prendre sa part de marché, un marché convoité par tant d'autres opérateurs. Après donc une opération de réservation de numéro qui a permis à la société d'avoir plus de 150.000 réservations pendant sa première année de lancement, il devenait de plus en plus urgent pour Azur Congo de prendre une vitesse de croisière en devenant plus proche de la population à travers ses séries de promotions mais aussi des actions menées par la Fondation Azur « Aujourd'hui, Azur a changé de cap, car il s'agit maintenant d'une opération complètement congolaise caractérisée par notre slogan qui est « Azur toujours à l'écoute » où l'on a ajouté, "fièrement congolais", nous faisons de telle sorte que la communication ne soit plus un luxe pour les congolais en appelant à des tarifs réduits sur notre réseau : 1,25FCFA par seconde soit 75 FCFA par minute » a-t-il renchéri.

Le ministre Thierry Mougala a quant à lui rappelé qu'un opérateur qui s'installe dans la durée doit l'exprimer par un certain nombre de symboles. Ainsi, cette inauguration est pour l'Etat Congolais



mais aussi les pouvoirs publics un symbole de motivation et d'enracinement, qui s'exprime par la volonté de durée, de rester durablement sur le marché. « Azur est pour moi comme un bébé que j'ai vu naître puisque cette licence a été accordée sous ma juridiction et c'est toujours plaisant pour quelqu'un qui a porté un bébé qui était dans les longes de voir ce bébé grandir, évoluer et connaître une croissance saine », a-t-il dit.

Signalons que, Azur Congo est en République du Congo, du point de vue de la localisation juridique et géographique la première société de téléphonie mobile à être managée et gérée par les congolais, étant donné que les autres ne le sont que de droit congolais. Par ailleurs, le ministre des postes et télécommunications a reconnu, tout en félicitant les efforts entreprises par Azur Congo dans ce domaine, qu'il y a des opérateurs au moyen de nombre d'abonnés beaucoup plus important, faisant partie de groupes internationaux qui jusqu'aujourd'hui n'ont pas forcément entrepris ce type de

démarche, qu'il a qualifié de symbole et de témoignage. Le ministre Thierry Mougala a également salué le développement du secteur télécom en République du Congo, de l'accroissement de la qualité des services et de la baisse des tarifs, une baisse qui est passée de 60 à 70% depuis quelques années « je me réjouis du déploiement par les opérateurs, de technologies nouvelles, de la 3G etc., et nous espérons d'ailleurs que dans un délai raisonnable que Azur soit en mesure de demander à l'Etat Congolais l'octroi d'une licence 3G dont il y a beaucoup plus de raison d'espérer que de raison de pleurer ou de se plaindre », a-t-il suggéré.

Rappelons que l'inauguration de cette agence a donné lieu à un carnaval sur les grandes artères de la ville de Pointe-Noire et à un méga concert au rond-point Lumumba par l'ambassadeur de la marque Azur, l'artiste de renommée internationale à savoir Roga Roga. Les groupes traditionnels ainsi que le groupe Dance For Me ont été également au rendez-vous.





32^{ème} Convention - Congrès du District Multiple 403 COCO BRAZZA 2013

Thème:

**Lions d'Afrique...Vers une aire géographique Constitutionnelle
Contribution du District Multiple 403**



**Du 1^{er} au 04 Mai 2013
à Brazzaville**



FÊTE NATIONALE SUD-AFRICAINE

La Journée de la liberté célébrée à Brazzaville

À l'occasion de cet événement, l'ambassade d'Afrique du Sud au Congo a organisé une réception le 29 avril à sa résidence officielle de Brazzaville. La délégation du gouvernement congolais était conduite par le ministre d'État, garde des Sceaux, ministre de la Justice et des Droits humains, Aimé Emmanuel Yoka.

Dans son allocution de circonstance, l'ambassadeur d'Afrique du Sud, Manelisi Genge, a salué l'excellence des relations qui existent entre Brazzaville et Pretoria. « L'Afrique du Sud et le Congo se sont engagés dans l'opérationnalisation de tous les accords signés par les gouvernements des deux pays », a rappelé le diplomate qui a passé en revue les grandes lignes de cette coopération bilatérale.

Les deux pays ont renforcé leur partenariat ces dernières années dans plusieurs secteurs : visites de haut niveau (à destination et à partir de leurs territoires respectifs) dont le nombre ne cesse d'augmenter ; présence des fermiers sud-africains contribuant à la sécurité alimentaire au Congo et la desserte des villes de Pointe-Noire et Brazzaville par des vols de la compagnie aérienne South



L'ambassadeur d'Afrique du Sud et son épouse en compagnie d'Aimé Emmanuel Yoka

African Airway. Il faut ajouter à ces exemples, l'organisation de rencontres internationales à Brazzaville et à Pretoria ainsi que la prochaine participation de l'Afrique du Sud à l'édition 2013 du Festival panafricain de musique (Fespam) en juillet prochain à Brazzaville.

« Notre passé divisé n'a pas façonné notre avenir »

Le diplomate a souligné que la fête nationale célébrée officiellement le 27 avril, était placée cette année sous le thème « Mobiliser la société vers la consolidation de la démocratie et de la liberté ». Elle

revêtait cette année une importance particulière en ce sens qu'elle prépare les vingt ans de la commémoration des premières élections démocratiques sud-africaines tenues dans le pays. L'ambassadeur a dressé un bilan plutôt positif de son pays pendant les deux dernières décennies. « L'Afrique du Sud se

porte mieux depuis les élections de 1994 qui ont mis en marche une Afrique du Sud constitutionnelle et démocratique (...). Nous n'avons pas permis à notre passé divisé de façonner notre avenir. Ensemble, nous avons construit une nouvelle société sur les valeurs de l'union, une Afrique du Sud non raciale, non sexiste et démocratique », a déclaré Manelisi Genge. Il a énuméré quelques grandes actions ayant marqué cette période : l'élimination de l'apartheid ; le redressement du système éducatif ; l'amélioration des conditions de vie et de santé ; la lutte contre la criminalité ; le développement de l'économie nationale. « Nous croyons qu'il est de notre responsabilité partagée de continuer à bâtir une Nation prospère », a souligné le diplomate, évoquant les engagements pris par les autorités sud-africaines en matière de politique étrangère. Tout en se félicitant de ce que les pays africains aient apporté leur soutien à l'élection de la Sud-Africaine Nkosazana Dlamini Zuma à la présidence de la Commission de l'Union africaine. L'ambassadeur apprécie le rôle de son pays (membre des BRICS) dans la reconfiguration des dispositions économiques mondiales.

Nestor N'Gampoula

Voyage vers l'Europe

by AIRFRANCE



ROME

OU BRUXELLES 299 900 F CFA HT

A/R*

www.airfrance.cg

AIRFRANCE KLM

* Tarif disponible au départ de Brazzaville, soumis à conditions, modifiable sans préavis. Achetez avant le 30/05/2013. Envolez-vous jusqu'au 25/06/2013 pour un séjour de 7 jours à 1 mois. Renseignez-vous auprès d'Air France ou de votre agence de voyages.

COMMUNIQUE

Le président de la chambre de Commerce, d'industrie, d'agriculture et des métiers de Brazzaville, informe les dirigeants, responsables et gestionnaires de Ressources humaines (R.H) ainsi que les Etudiants en R.H, qu'il sera organisé des rencontres ressources humaines animées par Mme Marie Pascale MIRRE, consultante, formatrice, experte en R.H.

Ces rencontres ont pour objectifs principaux :

- Contribuer au développement de la fonction R.H au sein des entreprises du Congo ;
- Aider les entreprises à relever des défis de la gestion des ressources humaines ;
- Proposer des solutions R.H innovantes et adaptés au contexte culturel du Congo.

La 1ere rencontre aura lieu le 07 Mai 2013 à 9 h 00 dans la grande salle de conférence de la chambre consulaire de Brazzaville.

VENEZ NOMBREUX !



Annonce Total E&P Congo

Dans le cadre de sa politique de Développement Durable, Total E&P Congo, en relation avec le Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation, soutient un projet qui vise à mettre en place des classes renforcées, à partir de la seconde, au lycée Victor Augagneur.

Soixante (60) élèves de nationalité congolaise seront sélectionnés par concours (niveau troisième), pour constituer deux classes. Le concours sera organisé à Pointe-Noire en juillet 2013 à partir d'une présélection sur dossier.

Les élèves de 3^e intéressés doivent constituer un dossier de candidature contenant :

- Note du BEPC blanc organisé par la Direction Départementale ;
- Moyenne générale de l'année ;
- Bulletins scolaires des classes de 3^e et de 4^e;
- Copie de l'acte de naissance;
- Photos d'identité (2).
- Certificat de nationalité

Les élèves doivent avoir entre 13 et 16 ans au moment de la remise des dossiers. Le projet s'engage à prendre en charge certains frais: livres scolaires (au programme français), calculatrices scientifiques, frais d'inscriptions aux examens. Le reste des frais occasionnés par la scolarité des élèves sera à la charge des parents d'élèves.

Les dossiers de candidature doivent être déposés à Direction Départementale de l'Enseignement Primaire et Secondaire du département concerné ou au secrétariat du lycée Victor Augagneur de Pointe-Noire.

Le dépôt des dossiers se fera du 2 au 31 mai, dernier délai.



Avis d'Appel à candidatures

La société Aker Solutions Congo, entreprise spécialisée dans les Services Pétroliers Sous-marins (SPS) offre les postes suivants :

- Ingénieur mécanicien
- Technicien Supérieur mécanicien
- Technicien Supérieur ou ingénieur off-shore expérimenté.

Veuillez contacter pour ce faire le cabinet RhéSuS (Ressources Humaines & Solutions Sociétales).

- Courriel : rhsusd@yahoo.com
- Téléphone : 01 073 43 25/ 05 658 34 06

Envoyer vos CV au plus tard le 5 mai 2013 à 18h00.



Programme des obsèques de Mme Lekiby née Mpouonka Jacqueline décédée jeudi 25 avril 2013 à Amiens France

Jeudi 02 mai 2013 : 10 heures levée de corps au CHU Hôpital Amiens France
Vendredi 03 mai : 17 heures arrivée de la dépouille mortelle à Mayamaya Brazzaville par le régulier d'Air France
Conservation à la morgue municipale du CHU
De 19 heures à l'aube veillée mortuaire au domicile de la disparue sis 02, rue Vindza bis Mikalou arrêt de bus PSP Kibéliaba
Samedi 04 mai : 9 heures levée de corps à la morgue municipale du CHU
10 heures : arrivée au domicile familial, exposition et recueillement
11 heures : Messe d'action de grâce en l'église Saint- Louis Marie de Mongfort, rue AngoMikalou
12 heures : Départ pour le cimetière privé Bouka d'Itatolo
16 heures : Fin de la cérémonie.

Parle jusqu'à fatiguer tout le week end

Appels illimités

Masolo ya week-end SAM | DIM

Active le MASOLO YA WEEK-END de ton choix et appelle tes correspondants jusqu'à fatiguer

	Validité	Code d'activation	Coût
Forfaits Solola ya Week end	1 jour (Samedi ou Dimanche)	*117*6#OK	500FCFA
	2 jours (Samedi & Dimanche)	*117*7#OK	1000FCFA

* Warid vers Warid
www.waridel.cg 04 400 01 23 ou 123

WARID
Passer à l'action

DIASPORA KINOISE À BRAZZAVILLE

Le bilan de l'ancien bureau sévèrement critiqué

L'élection d'un président à la tête de cette communauté vivant en République du Congo a été le principal point débattu à la rencontre du 30 avril entre l'ambassadeur de la République démocratique du Congo, Christophe Muzungu, et les responsables de différentes associations.

La rencontre avait pour objectif de publier des textes pouvant concerner les ressortissants de RDC vivant en République du Congo et de mettre en place un comité chargé d'organiser l'élection d'un président du groupe afin de mettre un terme aux abus de pouvoir observés depuis dix ans au sein de cette communauté. « La situation des ressortissants de RDC en République du Congo s'avère complexe. Autant on trouve des personnes positives, d'autres par contre évoluent dans des conditions peu acceptables par la société. Ce tableau est valable dans tous les secteurs d'activités. Ce comportement regrettable existe également dans les milieux religieux. Ce qui favorise et entretient un climat de méfiance avec les ressortissants du pays hôte », peut-on lire dans un document publié par l'ambassade de RDC en République du Congo. « La communauté, qui devait jouer un rôle régulateur et encadreur, semble manquer des stratégies susceptibles d'inverser la situation. Chacun se débrouille



Les dirigeants de différentes associations

comme il peut, parfois dans l'ignorance des règles de bienséance et des lois du pays hôte. Cela conduit à toutes sortes d'infractions à la loi et finit par énerver les agents chargés de l'appliquer. D'où, débordements des uns et plaintes des autres. Certains agissements offusquent aussi certains de nos compatriotes désireux de vivre en paix et avec dignité dans ce pays d'accueil », relève le diplomate.

Les entrées frauduleuses à travers le phénomène « Romains et guide handicapés » qui viennent souvent allonger la liste des sans-papiers et des sans-domiciles fixes ont été largement évoquées au cours de cette réunion. À cette occasion, Christophe Muzungu a fait part de son indignation envers les comportements anormaux et répréhensibles affichés par certains de ses compa-

triotés. « Les présidents intérimaires qui animaient la colonie ont fait montre d'abus de pouvoir. Leur devoir primordial est de porter assistance aux ressortissants de RDC vivant au Congo et non de profiter de leur situation pour leur soutirer de l'argent sous prétexte de leur délivrer des cartes consulaires. Pour éradiquer ce phénomène, nous avons voulu d'abord suspendre l'ancien bureau. Plusieurs faits ont été signalés : le détournement de fonds et l'usurpation de pouvoir », a-t-il souligné.

Il estime que la personne habilitée à diriger cette communauté devrait désormais sortir d'un milieu religieux. Ce dernier sera soutenu par d'autres personnalités de bonne moralité, capable de redorer l'image de leur pays à l'étranger.

Yvette-Reine Nzaba

THÉÂTRE

Les enfants ont joué « Tourbillon » à Louessi

Le spectacle *Tourbillon* a été joué par les enfants du Cercle culturel pour enfants le 27 avril à l'espace La montagne 2, au quartier Louessi dans le 6^e arrondissement Ngoyo, marquant le lancement des activités dans ce quartier qui, dans un proche avenir, abritera le siège de cette association juvénile.



Le spectacle « Tourbillon » joué par les enfants du CCE

Tous les habitants, enfants et adultes, ont répondu à l'invitation du Cercle culturel pour enfants (CCE) à l'occasion du lancement de ses activités dans ce quartier. Diverses animations leur ont été proposées durant l'entracte du spectacle.

Tourbillon est un récit humoristique sur l'irresponsabilité de certains parents incapables d'encadrer leurs rejetons. La police, intervenant en tant que garant de l'ordre public, demande aux parents démissionnaires de faire acte de civisme et de se montrer plus responsables. Cette pièce de théâtre interpelle la conscience de tout parent. Arnaud, le propriétaire gérant de l'espace La Montagne 2, a remercié le CCE pour cette idée originale de Joël Nkounkou, le directeur du cercle et pour la mise en place de cette activité peu courante à Louessi-Nanga, un quartier naissant. Il souhaite que pareille initiative se répète à l'avenir, puisqu'elle a reçu l'entière adhésion de la population.

Hervé Brice Mampouya

ASSURANCES GENERALES DU CONGO

RESPECTER NOS ENGAGEMENTS, C'EST VOUS RESPECTER

WWW.AGCCONGO.COM

HAKUNA MATATA!

TerraTech
Le monde de l'informatique

Acer Aspire E1-531
Intel® B960 Processeur 2.2GHz, L3 Cache
Ecran HD Led 15.6
2GB DDR3 Memoire
500GB Disque Dur

296.000 T.T.C
GARANTIE 1 AN

Hp Cp1525 imprimante laser couleur

285.000 T.T.C
GARANTIE 1 AN

AVENUE ALPHONSE FONDERE –
IMMEUBLE C.N.S.S ROND POINT CITY
– REZ-CHAUSSEE.
CONGO-BRAZZAVILLE
TEL: 00242 06 8813434 – 00242 053813434
EMAIL:INFO@TERRATECH-CG.COM

MOBILISATION DES RESSOURCES INTÉRIEURES

Le débat public enfin lancé

Le gouvernement central, organisateur des assises nationales sur le coulage des recettes publiques de la RDC du 2 au 4 mai au Grand Hôtel Kinshasa, attend des participants un diagnostic sans tabou, des stratégies nouvelles et surtout un chronogramme clair pour l'aider à boucher les trous encore béants dans les efforts de maîtrise de son potentiel fiscal estimé à 20 milliards de FC.

Dans une salle remplie comme un œuf, le gouvernement représenté au plus haut niveau par le Premier ministre, Augustin Matata Ponyo, accompagné des membres de son gouvernement a réitéré ses craintes. « *La RDC est classée dans le peloton des pays les plus pauvres malgré son potentiel* », a-t-il déploré. Son gouvernement a besoin d'argent pour mettre en œu-

vre son programme d'action inspiré de la vision du président Kabila de faire de la RDC un pays émergent d'ici à 2030. « *Notre programme requiert la mobilisation d'au moins 48 milliards FC pour la période 2012 à 2016* ». Aussi le niveau assez faible de mobilisation des recettes exige une profonde réflexion. Matata Ponyo s'est dit attaché à des mécanismes de mobilisation plus efficaces pour accroître le niveau des recettes. D'ailleurs, ces travaux ne constituent pas la première initiative du genre. En effet, il y a bien eu l'atelier sur la mobilisation des recettes non fiscales et, au début de cette année, la conférence sur la bonne gouvernance et la transparence dans le secteur minier à Lubumbashi.

Le défi qui s'impose au pays aujourd'hui est d'arriver à surpasser le

stade de diagnostic et des vœux pieux coulés sous forme de recommandations ou textes de loi souvent non appliqués. D'où la nécessité pour les délégués du gouvernement central, des gouvernements et régies financières des onze provinces, du patronat national et de la Société civile de faire des propositions claires de stratégies nouvelles et d'un chronogramme réaliste. Dans le lot des défis au bon fonctionnement du système actuel de mobilisation des recettes, le Premier ministre a épinglé notamment la nécessité d'élargir l'assiette fiscale en prenant mieux en charge le secteur informel, de rationaliser les exonérations, entre autres, dans les mines mais aussi de maîtriser le répertoire des assujettis qui sert de base aux calculs des droits dus au trésor public.

Pas de fiscalisation à outrance

Et les moyens suivront pour mettre en œuvre ses stratégies nouvelles a promis le vice-Premier ministre et ministre du Budget, Daniel Mukoko. Ce dernier a rassuré les opérateurs économiques et partenaires au développement de la RDC sur le fait qu'il ne s'agit pas de fiscaliser davantage mais plutôt de s'assurer que les recettes mobilisées ne s'échappent pas. Il est inacceptable que le pays ne puisse compter que sur trois pôles de concentration (Kinshasa, Katanga et Bas-Congo) avec les risques de choc en cas de contreperformance de l'une de ces provinces. Il est anormal, a-t-il poursuivi, que la RDC continue à évoluer avec une fiscalité dominée par les recettes douanières, au moins 30% des revenus globaux. Cela expose grave-

ment les finances publiques, a-t-il fait remarquer, tout en se remémorant les fermetures en cascade des sociétés minières à Lubumbashi lors de la crise financière mondiale des années 2008. Sans détour, il a confirmé le risque de voir s'effriter les efforts de développement du gouvernement sans une solution durable au problème de mobilisation des recettes intérieures. « *Le chômage est à un niveau élevé, la pauvreté et la précarité continue à alourdir le taux de mortalité, les besoins en infrastructures de base et en biens publics sont considérables face à des moyens très limités* ». Le chemin est encore long pour atteindre les objectifs du millénaire pour le développement et la RDC ne peut s'arrêter en cours de route.

Laurent Essolomwa

LIBERTÉ DE LA PRESSE

JED appelle les medias congolais à briser les chaînes de la censure et de l'autocensure

L'ONG estime que la célébration de la journée mondiale de la liberté de la presse est l'occasion de faire un état des lieux non complaisant de la situation réelle du secteur des médias congolais.

Dans une lettre ouverte, l'ONG de défense et de promotion de la liberté de la presse, Journaliste en danger (JED), appelle les medias congolais à briser les chaînes de la censure et de l'autocensure. Elle a indiqué que « *parler sans crainte : assurer la liberté de la presse dans tous les médias* » dans un pays classé 14e sur 179 pays, au palmarès mondial de la liberté de presse et d'expression, peut paraître téméraire et risqué à plus d'un titre. C'est pourtant, a-elle relevé, sur ce thème en forme de défi que les Nations unies, au travers de l'Unesco, ont choisi de célébrer cette 20e journée mondiale dédiée à la presse, et autour de laquelle également JED souhaite attirer l'attention des médias et des journalistes congolais sur le sens du combat qu'ils sont appelés à mener pour défendre la liberté de la presse, leur propre liberté.

Pour cette 20e journée, l'ONG a délibérément choisi de déroger à la tradition qui veut que chaque année, à la même occasion, des prédateurs, des bourreaux et des victimes de la liberté de la presse se mettent côte-à-côte dans un indécent rituel de célébration « *d'un leurre de liberté dans une illusion de démocratie retrouvée* ». « Car, en vérité, année après année les mêmes problèmes se posent. Année après année, les mêmes questions sans réponses. Les relevés effectués chaque année par le monitoring de JED, indiquent sans surprise, la dégradation constante du cli-

mat de travail des journalistes, et la mise sous coupe réglée de la presse et des médias congolais par des pouvoirs politiques et d'argent », a précisé l'ONG.

Des instruments de propagande

Dans sa lettre ouverte, elle note que depuis le fiasco de la campagne électorale, les médias congolais sont devenus des instruments de communication et de propagande des intérêts et des idéologies politiques, parfois les plus ubuesques. « *Au nom de la politique du ventre ou pour le besoin de la survie. Et que de ce fait, ils sont plus à plaindre qu'à blâmer; même si par des astuces et des tours de passe-passe, ceux qui sont mis en cause essayent de sauver la face* », a-t-elle ajouté. Ainsi, renchérit JED, la célébration de la journée mondiale de la liberté de la presse donne à tous l'occasion de faire un état des lieux non complaisant de la situation réelle qui prévaut dans le secteur des médias congolais, au delà des chiffres et des statistiques sur des atteintes au droit d'informer et d'être informé.

Pour JED, il ne s'agit pas de faire le procès de qui que ce soit ou de se voiler la face sur les maux qui rongent le secteur des médias et qui menacent de faire disparaître la profession de journaliste du paysage politique congolais, si rien n'est fait pour restaurer l'honneur perdue et les lettres de noblesse d'une profession qui a de plus en plus mal à sa crédibilité. Elle indique que les maux auxquels doivent faire face les médias congolais et qui sont comme autant de contraintes par rapport au rôle ou à la responsabilité qui leur incombe dans la construction de la dé-

mocratie, la consolidation de la paix et l'émergence de la bonne gouvernance dans notre pays, ont plusieurs noms. Il s'agit premièrement de la pauvreté des entreprises de presse avec ses conséquences sur la modicité des rémunérations des journalistes et sur leur dépendance par rapport aux pouvoirs d'argent. Il y a également les difficultés d'accès aux sources d'informations surtout publiques. L'on note aussi la répression des journalistes « *encouragée par une législation qui autorise l'envoi en prison des journalistes pour des délits tels que la diffamation, l'offense aux autorités, la publication des fausses nouvelles, etc* », l'impunité dont bénéficient les assassins des journalistes et leurs commanditaires, l'absence de volonté politique en faveur de la liberté d'expression en dépit des lois existantes. En dernier lieu, l'ONG de défense et de promotion de la liberté de la presse, déplore les carences de formation et de professionnalisme dans le chef de certains de ceux qu'on appelle pourtant « *professionnels des médias* » et qui conduisent parfois à des dérapages regrettables.

Le service minimum

Selon JED, les journalistes congolais appelés à travailler dans un environnement hostile à tous points de vue, politique, économique et juridique, semblent s'être résolus à faire du « *service minimum* », c'est-à-dire juste ce qu'il faut pour ne pas prendre des risques et continuer à survivre, la main tendue vers ceux qui les nourrissent. « *La célébration de la journée mondiale de la presse donne également*

l'occasion de saluer le courage et la mémoire de ceux qui risquent chaque jour leur vie pour servir la cause de l'information », a-t-elle noté. En effet, au cours de ces dix dernières années, près d'une dizaine de professionnels des médias congolais ont été tués dans des conditions qui n'ont jamais été clairement élucidées. Et alors que la communauté internationale commémore cette journée spéciale, la RDC affiche un tableau sombre avec quatre journalistes derrière les barreaux, deux principales chaînes de télévision fermées, un journal suspendu, et deux film-documentaires tournés par des journalistes censurés et interdits de diffusion. Pour JED, il n'y a aucun doute, le prétexte de la guerre et la paranoïa sécuritaire cachent désormais des motifs inavoués qui servent à réduire au silence des médias qui gênent, ou à se débarrasser des journalistes qui dérangent. À titre illustratif de la répression sans complexe qui enferme les médias et journalistes congolais dans les chaînes de la censure et de l'autocensure, elle cite les cas de Patrick Palata, directeur de Canal Congo Télévision, John Mpoyi, directeur technique de la Radio Lisanga Télévision, Fortunat Kasongo, journaliste à la Radio Télévision Autonome du Sud Kasai et Blaise Bahisha, journaliste et directeur de la « *Radio Sauti ya Rutshuru* ».

Le contenu des médias

Relevant le contraste qui caractérise le tableau de la situation de la liberté de la presse en RDC plusieurs mois après la tension et les tumultes des élections,

JED explique que le problème de ladite liberté de la presse n'est pas seulement dans le nombre des attaques contre les médias ou les violences diverses au travail des journalistes, mais il est désormais aussi dans le contenu des médias, et les informations diffusées « *par une presse souvent partisane et de connivence, qui occulte sciemment les vrais sujets brûlants qui intéressent le public pour se focaliser sur des informations alimentaires* ». « *L'argent gouvernant tout : les lignes éditoriales et les comportements* », indique la lettre ouverte.

JED dénonce tout aussi la censure imposée par le pouvoir et l'autocensure due à la corruption et au clientélisme, que le manque criant de professionnalisme dans le chef des journalistes. « *Et ce n'est pas faire outrage à la profession que d'affirmer que beaucoup de ceux qui se présentent comme des journalistes, ne savent pas ce qu'ils sont venus faire dans cette profession, ni leurs véritable responsabilité* », a précisé l'ONG qui estime que cette situation est la conséquence d'un foisonnement des organes de presse qui pullulent et polluent le secteur, et qui n'ont de journaliste que le nom. Par conséquent, elle exprime le besoin d'assainissement en profondeur dont a besoin la profession de journaliste en RDC à l'heure où le monde appelle la presse à « *parler sans crainte et à assurer la liberté d'expression dans tous les médias* ». Cela permettra d'en extirper les médias-canards boiteux, et les journalistes-moutons noirs qui décrédibilisent la presse congolaise.

Jules Tambwe Itagali

PROVINCE ORIENTALE

Un vol fly CAA frôle le crash à Kisangani

L'avion avait à son bord cent passagers et six membres de l'équipage.

Un airbus A 320 de la compagnie d'aviation Fly CAA ayant à son bord notamment des ministres du gouvernement de la province orientale a frôlé le pire le 1er mai, vers 16h30' à l'aéroport de Bangboka à Kisangani. L'incident est survenu alors que l'avion venait d'amorcer son décollage. Aucune perte en vies humaines n'a été déplorée et les passagers ont été acheminés à Kinshasa par un vol spécial de la même compagnie tard dans la nuit.

Selon la version de l'entreprise d'aviation, l'airbus A 320 a été obligé de rebrousser

chemin après avoir percuté un aigle dans l'un de ses réacteurs. Des précautions ont été prises pour faire parvenir les passagers à destination par un autre appareil de même type. À Kisangani, les mécaniciens de Fly CAA ont retiré la carcasse de l'aigle du réacteur et l'avion a repris normalement son parcours sur Kinshasa où il était attendu en début de soirée. D'autres sources ont assuré que l'éclatement d'un pneu du train arrière de l'appareil serait la principale cause de cet incident.

Pour sa part, le gouverneur de la province orientale, Jean Bamanisa Saidi, s'est rendu sur place à l'aéroport de Bangboka

vers 22 heures accompagné du général Masandi, de son conseiller à la sécurité et certains collaborateurs pour un constat. Au mois de mars, un appareil Fokker 50 de la compagnie africaine d'aviation Fly CAA, s'était crashé à Goma, capitale provinciale du Nord-Kivu dans l'est de la RDC alors qu'il amorçait les manœuvres d'atterrissage par mauvais temps. Sur une dizaine de personnes ayant embarqué à bord de l'appareil, cinq corps ont été retirés de la carcasse de l'appareil et trois survivants ont été immédiatement conduits à l'hôpital.

Jules Tambwe Itagali

JUSTICE

Installation prochaine des tribunaux du travail

Selon le ministre Modeste Bahati, ces juridictions seront d'abord établies à Kinshasa avant d'être établies dans les autres provinces du pays.

Le ministre de l'Emploi, du travail et de la prévoyance sociale, Modeste Bahati Lukwebo, a annoncé, le 1er mai, l'installation, dans les prochains jours, des tribunaux du travail. Ces juridictions auront comme tâche de trancher les conflits de travail, opposant notamment les travailleurs à leurs employeurs.

Cette décision annoncée à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale du travail, note-t-on, manifeste la détermination du gouvernement à éradiquer la multitude des conflits de travail qui rongent les entreprises congolaises.

En entendant la mise en œuvre effective



Le ministre Modeste Bahati Lukwebo des tribunaux annoncés par le gouvernement, actuellement, les conflits de travail sont réglés, rappelle-t-on, à l'ins-

pection du travail et par les tribunaux de droit commun.

Un nouveau cahier des charges des fonctionnaires

À cette occasion, l'Intersyndicale nationale du Congo a remis un cahier des charges au gouvernement, contenant les différentes revendications des travailleurs. La principale revendication contenue dans ce document est l'augmentation des salaires des fonctionnaires de l'État conformément au barème de Mbudi conclu en 2004. Cet accord prévoit, en effet, de payer deux cent huit dollars américains à l'huissier et deux mille quatre-vingts dollars au secrétaire général.

Lucien Dianzenza

LIVRES

Rodrigue Ntungu parle du Droit congolais à l'épreuve de la mobilité du capital

Préfacé par le Pr. Grégoire Bakandeja wa Mpungu, l'ouvrage du frère jésuite est tenu pour « un chef-d'œuvre du droit des affaires » aux plans national et international dans le cadre de la mondialisation de l'économie.

Dans Le Droit congolais à l'épreuve de la mobilité du capital. Protection de l'Etat récepteur d'investissements Rodrigue Ntungu propose ce que Jacques Nzumbu, S.J. tient pour « un modèle innovant ». Bien plus, l'ouvrage de 166 pages passe pour « un modèle au-delà des modèles ». Ce livre dont l'auteur est diplômé en sciences juridiques et titulaire d'un master en droit des affaires, a l'avantage de s'inscrire dans la pensée active et actuelle de la mondialisation de l'économie. Dans son commentaire à propos, le jésuite Jacques Nzumbu part du fait que le climat des affaires lié à la fois à la confiance et à la sécurité juridique devient un dogme-clé pour l'épanouissement du commerce et de l'économie internationale qui accroit, dans l'ordre interne, la toute-puissance des investisseurs étrangers directs (IED). Ce, en dépit de sa réglementation par le droit des affaires. Un effet surtout ressenti « dans les pays en développement dits " à risque" ». L'ouvrage de Rodrigue Ntungu, au confluent de plusieurs disciplines du droit, nous apprend-il, s'ap-



La couverture de Le Droit congolais à l'épreuve de la mobilité du capital puie sur l'exemple congolais et examine la loi du 21 février 2002 portant Code des investissements. Il pose la problématique suivante : « Comment garantir la sécurité juridique de l'État dans une convention d'investissement par nature déséquilibrée ? ». Une question de fond auquel se heurte le droit congolais, souligne-t-il, rappelant au préalable que « la mondialisation et le capitalisme portés par les sociétés anonymes créent de nouvelles anxiétés pour les législateurs nationaux ». L'argumentation de Rodrigue

Ntungu est articulé en deux parties. Elle invoque d'une part « la protection de l'engagement de l'État dans l'établissement de l'investisseur » et, d'autre part, celle « des prérogatives de l'État dans la réalisation de l'investissement ». La perspective inédite ainsi abordée par l'auteur, nous renseigne Jacques Nzumbu, est parti du constat de l'évolution considérable en faveur de l'investisseur, de « la protection des IED fournie par le droit international depuis plusieurs décennies ». Pratique qui donne lieu à « des contraintes nouvelles sur l'État d'accueil ». Sont épinglés ici divers aspects notamment l'« ouverture des frontières, l'interdiction des pratiques discriminatoires et des mesures privatives de propriété ainsi que la facilitation du rapatriement des bénéfices ». La dernière parution de Rodrigue Ntungu présente « un chemin neuf sur la manière d'accueillir et de promouvoir l'investissement étranger direct ». Cette voie « jusque-là inexplorée », a l'avantage de ne pas porter préjudice à l'État congolais. Proposant dès lors « un modèle au-delà du modèle congolais », elle est une invitation au droit des investissements local « à passer d'un régime actif de promotion à un régime proactif de gestion des investissements ».

Nioni Masela

OMD

Un nouveau cadre proposé

Les participants à l'atelier consultatif de la ville de Kinshasa sur l'agenda post 2015 ont eu, durant une semaine, à scruter le niveau de la mise en œuvre des objectifs du millénaire pour le développement (OMD).

Au terme de cette cogitation rendue possible grâce à l'appui technique et financier du Pnud, les participants venus de différents ministères provinciaux de la ville de Kinshasa et des organisations de la société civile ont proposé en plus de huit OMD existant qu'on y ajoute trois autres. Il s'agit de promouvoir la bonne gouvernance; d'assurer la justice sociale et l'équité et enfin de consolider la paix et la sécurité.

Le nouveau cadre ainsi proposé, à en croire le rapport final de cet atelier organisé par le ministère du Plan et suivi de la mise en œuvre de la révolution de la modernité, devra tenir compte des spécificités de chaque pays pour booster le développement du monde.

Toutefois, ce nouveau cadre fait face aux enjeux et défis tels que la réforme politique, économique et judiciaire; la gestion durable de l'environnement ; la démocratie et la bonne gouvernance.

L'application du nouveau cadre proposé implique la mise en œuvre suffisante et efficace des réformes économique, politique et judiciaire, une meilleure implication des communautés concernées.

Des recommandations

L'atelier consultatif de Kinshasa sur l'agenda post 2015 a accouché des recommandations idoines pour une bonne application du futur cadre des OMD. À la ville de Kinshasa, il est recommandé d'asseoir une gouvernance économique et administrative sans faille; de lutter contre la corruption, l'impunité et les antivaleurs et de renforcer la lutte contre l'insécurité et l'insalubrité. À la RDC, il est demandé d'accélérer le processus de la décentralisation et de mettre en œuvre des réformes des finances publiques. Quant à l'ONU, elle devra veiller au respect des desiderata des populations du monde et d'appuyer les stratégies de vulgarisation des OMD. Toutes ces recommandations ont été prises en considération par le ministre provincial du Plan, Robert Luzolana, qui a clôturé cette réflexion. Il a appelé tout le monde au travail avant que le nouveau cadre soit adopté.

Aline Nzuzi

COOPÉRATION MULTILATÉRALE

La BAD dévoile sa nouvelle vision pour l'Afrique

La stratégie décennale étalée sur la période 2013 - 2022 met un accent particulier sur la qualité et le caractère durable de la croissance.

La collaboration réaffirme les choix stratégiques de la banque : infrastructures, intégration économique et secteur privé. La croissance inclusive recherchée devra produire des effets sur toutes catégories sociales d'Africains parmi lesquelles les 200 millions d'habitants du continent vivant dans les pays fragiles. Un accent est mis aussi sur la capacité du continent à faire face au changement climatique et à la gestion durable des ressources naturelles. Elle cible cinq domaines d'intervention de la banque. Outre l'infrastructure, l'intégration économique régionale et le développement du secteur privé, il y a aussi la gouvernance et la responsabilisation ainsi que le développement des compétences et la technologie. La stratégie affiche aussi un intérêt dans la recherche des modalités nouvelles et innovantes de mobilisation des ressources intérieures. Pour attirer encore plus d'investisseurs, il est prévu d'encourager les partenariats publics-privés, les arrangements de cofinancement et les instruments d'atténuation des risques. Le Conseil d'administration du groupe de la Banque africaine de développement (BAD) a approuvé cette nouvelle stratégie destinée, il faut le préciser, à « accélérer la transformation économique du continent », principal défi des prochaines décennies. Cette approbation, a précisé le président du groupe, Donald Kaberuka, est le fruit d'importantes consultations menées tant à l'interne, au sein de la banque, qu'à l'extérieur. Le document ainsi élaboré a la prétention de faire de l'Afrique un pôle de croissance mondiale en l'espace d'une génération. En effet, les indicateurs de croissance actuellement favorables permettent d'être très optimistes sur l'avenir de l'Afrique. « Nous aspirons faire de l'Afrique un continent qui répond aux aspirations des Africains et de ses enfants », a rappelé Donald Kaberuka. Le continent a les moyens de faire face à son destin après avoir démenti les projections les plus pessimistes sur son développement. Mais au lieu d'un chiffre pour marquer cette croissance, il faut désormais pour l'Afrique une croissance évaluable en termes de création d'emplois et de nouvelles opportunités pour les Africains.

Laurent Essolomwa

ARRÊTÉ MINISTÉRIEL

Baudouin Banza Mukalay fixe les calendriers des saisons sportives

La saison sportive du football, souvent à problème, débutera désormais le 1^{er} novembre et s'achèvera le 30 août selon le dernier arrêté du ministre des Sports, Banza Mukalay, rendu public le 23 avril.

Le ministre de la Jeunesse et Sports, culture et arts, Baudouin Banza Mukalay Nsungu a fixé les calendriers de toutes les saisons sportives en RDC. Les dates, a-t-il déclaré, ont été décidées en concertation avec les fédérations nationales sportives. « Ce sont les fédérations elles-mêmes qui m'ont donné ces dates lors de nos différentes réunions pour l'harmonisation du calendrier sportif en RDC. Et je ne vois pas pourquoi elles ne pourraient pas respecter ce qu'elles ont mentionné », a souligné l'autorité sportive congolaise, s'attardant un peu sur le strict respect des calendriers.



Baudouin Banza Mukalay Nsungu, ministre des Sports de la RDC

Le respect du calendrier de la saison sportive du football a, ces dernières années, été l'un de gros problèmes du sport en RDC. La fin de la dernière sai-

son de football a suscité une vive polémique. Arrivé à terme le 1^{er} novembre après un premier report décidé par le ministre des Sports, le championnat national de football avait été prolongé jusqu'au 20 novembre, une fois de plus par Baudouin Banza Mukalay sur proposition de la Fédération congolaise de football association (Fécifa).

L'AS V.Club avait rejeté ce deuxième report, refusant de jouer les matches programmés après le 1^{er} novembre. Et cela a provoqué une sorte d'impasse résolue de manière cavalière par la Ligue nationale de football (Linafoot). Cette ques-

tion a même été l'une des causes de la mise à l'écart, une fois de plus, au mépris de textes réglementaires, de la quasi-totalité des membres du comité de gestion de la Linafoot par la Fécifa.

Les dates...

L'arrêté du ministre de Sports précise que la saison de football commence le 1^{er} novembre et doit s'achever le 30 août. La saison sportive d'athlétisme a lieu du 1^{er} décembre au 31 octobre ; celle du basket-ball aura lieu du 1^{er} novembre au 31 août ; la saison du badminton va se dérouler du 1^{er} février au 31 décembre ; celle de la boxe, du 15 mars au 25 décembre ; la saison de la Course d'orientation est comprise entre le 24 février et 25 novembre. Les compétitions nationales du cyclisme auront lieu du 15 mars au 31 décembre, de l'haltérophilie du 1^{er} mars au 15 décembre.

Le handball va se pratiquer du 15 janvier au 31 octobre ; la saison sportive de judo s'intercale entre le 15 février et le 20 décembre ; le ju-jitsu du 1^{er} février au 31 décembre ; le karaté du 1^{er} février au 15 novembre ; le kurash du 1^{er} mars au 31 décembre. La saison sportive du lawn-tennis s'amorcera désormais le 1^{er} mars pour finir le 31 décembre. Les luttes associées organiseront leurs activités entre le 1^{er} mars et le 15 décembre ; la saison du Rugby sera lancée le 15 janvier pour prendre fin le 15 octobre ; le taekwondo du 1^{er} février au 15 novembre ; le tennis de table du 1^{er} février au 31 décembre ; et enfin le volley-ball débutera sa saison le 15 novembre pour s'achever le 15 septembre. L'on attend voir si ces dates seront réellement respectées par les fédérations nationales sportives.

Martin Enyimo

VIE DES CLUBS

DCMP en assemblée générale électorale

Les élections à la coordination des Immaculés interviennent après des moments de trouble au sein du club. Ayant déjà annoncé sa démission, Antoine Musanganya a pris l'option de ne pas se représenter.

Le Daring club Motema Pembe (DCMP) de Kinshasa tient son assemblée générale le 4 mai, a annoncé le secrétaire sportif adjoint du club, Ndonga Mayala, sans préciser le lieu du déroulement de ses assises. L'ancien président de coordination, Antoine Musanganya, a décidé de ne pas postuler pour un nouveau mandat à la tête du club. Il avait annoncé sa démission au lendemain de la défaite du club à Kisangani face à la formation locale Makiso qui infligeait ainsi à cet ogre du football national sa première défaite à l'édition 2013 de la Division, le championnat national de football. Ainsi, note-t-on, tous les postes sont à pourvoir. Les candidats désireux de briguer les postes au comité de coordination des

Immaculés peuvent déposer leurs dossiers de candidature au siège administratif du club situé au n°2 de l'avenue Bongandanga dans la commune de Kasa-Vubu, au deuxième niveau de l'immeuble Veve Center. Cependant, les formulaires des candidatures sont à retirer à la deuxième direction des activités physiques et sportives au stade des Martyrs de Kinshasa. Selon le calendrier électoral, le dépôt des candidatures au secrétariat du club a été prévu du 26 au 30 avril. Du 1^{er} au 2 mai, ce fut le délai fixé pour l'examen des dossiers des candidats. La publication des candidats poste par poste devrait s'opérer le 3 mai, avant bien entendu les élections arrêtées au 4 mai.

Des moments difficiles du club...

Rappelons que DCMP a connu moult problèmes depuis quelques temps. L'on se souvient que l'ancien président Antoine Musanganya a lancé la transformation du club de l'Associa-

tion sans but lucratif (ASBL) en société des personnes à responsabilité limitée (SPRL). Cette initiative a visiblement amené des troubles au sein du club, avec des tiraillements entre les anciens dirigeants du club et le comité de coordonné dirigé récemment par Antoine Musanganya. Le gouvernement provincial de Kinshasa a même été obligé d'intervenir dans cette crise en initiant une série de réunions et des concertations sous la direction du ministre provinciale des Sports, Godard Motemona. Mais apparemment, aucun modus vivendi n'a été trouvé entre les parties antagonistes de la famille vert et blanc de la capitale congolaise.

Et ce manque criant de sérénité et d'entente a influé sur les résultats du club sur le terrain : DCMP a été écarté de la Coupe de la Confédération dès son entrée en compétition par la formation de Lydia Ludic du Burundi, et cela, quelques jours après la mort tragique des trois de ces joueurs, le mi-



Antoine Musanganya

lieu de terrain Hugues Muyenge, le gardien de but Guelor Dibulama et l'attaquant Mozart Mwanza Lemba. De retour de Bujumbura, DCMP a accumulé deux défaites d'affilée, d'abord contre CS Makiso de Kisangani (0-1), contre-performance à la base de la démission d'Antoine Mu-

sanganya, et très récemment contre FC Saint-Éloi Lupopo de Lubumbashi au stade des Martyrs de Kinshasa (1-2). Ces élections, que tous Daringmen souhaitent apaisées, devraient servir de baume et amorcer une nouvelle ère au sein du club.

M.E.

Voyager en Afrique du sud et vers d'autres destinations dans le monde avec la South African Airways et bénéficiez des tarifs alléchants.



SOUTH AFRICAN AIRWAYS

A STAR ALLIANCE MEMBER

HORAIRE DES VOLS SAA

1. KINSHASA

Lundi, Mercredi, Vendredi et Dimanche

N°VOL	DESTINATION	HEURES
Sa050	Johannesburg – Kinshasa	09h45 – 12h50
Sa051	Kinshasa - Johannesburg	13h 45 – 18h40

2. BRAZAVILLE

Mercredi et Samedi

N°VOL	DESTINATION	HEURES
Sa084	Johannesburg – Brazzaville	09h15 – 12h25
Sa085	Brazzaville - Johannesburg	13h15 – 18h10

Pour tout contact, appelez au 0817005908 - 0999925121 ou votre agence de voyage habituelle ou encore consulter notre site web : www.flysaa.com

MÉMOIRE

Des élèves visitent le port d'embarquement des esclaves de Loango

La visite guidée a été organisée le 26 avril par le centre d'information du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) à l'occasion de la célébration de la journée internationale en mémoire des victimes de la traite négrière et du commerce transatlantique.

C'est avec enthousiasme que les enfants ont visité les vestiges de la traite négrière au Congo après avoir été reçus par le Secrétaire général de la préfecture du Kouilou. La délégation est arrivée au port des esclaves de Loango après avoir emprunté la piste des caravanes du Cabinda, l'une des pistes par lesquelles étaient acheminés les esclaves venant de cette province de la République angolaise. Les autres esclaves venaient du Gabon, du Tchad, de la République centrafricaine et de la République démocratique du Congo. Sur ce site, un important patrimoine culturel voué à l'abandon depuis des années, subsistent



Les élèves prennent des notes devant la stèle

quelques vestiges visibles de la traite négrière : les trois arbres symbolisant le comptoir ; un peu plus loin, une stèle qui symbolise l'arbre de l'oubli (lieu où se déroulait le rituel consistant à faire oublier aux esclaves d'où ils venaient), dont la plus grande partie git sur le sol ; plus bas, l'autre partie de la stèle encore de-

bout, sur laquelle est gravé : «*Départ des caravanes. Première ville de Loango, 1889-1923. Lieu de débarquement d'esclaves, deux millions environ*» ; enfin, une pierre entourée d'un côté par une couronne de fleur déposée, selon Guy Gervais Taty, le guide, par des Américains venus rendre hommage à leurs an-

cêtres. L'activité s'est achevée au musée Mâ Loango, après la visite de l'embarcadère. C'est un sentiment à la fois de tristesse et de satisfaction qui a envahi les jeunes au terme de cette visite. Satisfaction du fait d'avoir vu de leurs propres yeux ce site historique. Tristesse du fait de se rendre compte de la souffrance endurée par ceux qui ont été arrachés de leur terre. «*J'ai eu des frémissements en me rendant compte que j'ai marché sur les traces de nos ancêtres qui ont été emmenés de force. Je me rends compte qu'ils ont vécu des moments de grandes souffrances*», a confié la jeune élève Danielle Bimpalou, avant d'ajouter : «*C'est notre passé et celui des Noirs. Ce serait bien que tout le monde vienne visiter ce site pour comprendre ce que nos ancêtres ont enduré pendant la période d'esclavage.*» Expliquant l'objet de cette visite, Prosper Ngoma Mihindou, responsable du service d'information du

PNUD, a indiqué : «*Nous avons voulu organiser cette visite à laquelle nous avons associé de jeunes élèves pour toucher du doigt et vivre cette réalité car ce que l'on voit, on le garde longtemps en mémoire. Nous devons aussi apprendre aux jeunes que l'avenir appartient à l'universalité, à l'acceptation de la différence.*» La visite s'est déroulée en présence de Flore Mabika, chef du bureau de l'Unicef Pointe-Noire et Kouilou, d'Alphonse Kala, directeur départemental du livre et de la lecture publique du Kouilou, et de Samuel Mabanza, directeur départemental du patrimoine et des archives du département. «*Nous sommes satisfaits que le centre d'information du PNUD ait pris en compte des élèves. C'est une fierté pour nous de les recevoir parce que nous voulons que ce site soit connu des organismes*», a insisté Samuel Mabanza.

Lucie Prisca Condhet

CINÉMA

« Entre le marteau et l'enclume » d'Amog Lemra en tournée de promotion

Après le tournage du film en fin 2012, le réalisateur Amog Lemra est revenu à Brazzaville pour entamer sa promotion et le présenter aux acteurs locaux qui y ont participé.

«*C'était la première fois que je faisais un film en Afrique. J'ai voulu revenir là où le projet est né et présenter le résultat à ceux avec qui j'ai travaillé. Une façon de leur faire le compte rendu du travail effectué*», a déclaré le réalisateur. Le film, en montage actuellement, sera prêt d'ici juillet et présenté au public. Durant la phase de promotion, des extraits du film seront présentés. «*Je vais passer dans des émissions de télévision et de radio et je montrerai des extraits qui seront diffusés avant la grande projection à Brazzaville et Pointe-Noire*», a précisé Amog Lemra.

Ce film, financé par les fonds d'Amog Lemra, est un hommage aux réalisateurs locaux qui ont travaillé dessus et montré leur talent. Une projection publique et privée est prévue en juillet pour montrer aux responsables administratifs et politiques que, malgré de faibles moyens, des œuvres sont produites. «*Pour la projection publique, je voudrais montrer à mes frères et sœurs qu'un enfant du pays a fait quelque chose et qu'elle doit être partagée*», a-t-il souhaité.

L'œuvre est un véritable miroir de la société moderne

Le marteau et l'enclume peint la vie sociale sous différents aspects : un responsable administratif qui abuse de ses pouvoirs et accapare la femme d'un de ces employés ; un pasteur malhonnête qui abuse de la confiance de ses adeptes ; la vie de jeunes filles qui cherchent la fortune facile et se mettent à la merci d'homme vicieux et pervers ; et aussi la place des parents qui ont perdu toute autorité sur leurs enfants.

Le réalisateur souhaitait présenter son film au Fespaco et au Festival de Cannes, qui n'a pas été prêt à temps. Pour le reste de l'aventure, Amog Lemra appelle tous ceux qui croient à influencer la société à le soutenir. «*Aujourd'hui, on est influencé par ce qui vient de l'extérieur et pourtant cette culture ne fait pas partie de nos mœurs : souvent il y a confrontation entre les deux on est surpris que les gens n'aient aucune identité*», a regretté le réalisateur.

Désirée Hermione Ngoma

COOPÉRATION CULTURELLE

Le Centre culturel russe organise des tables rondes

Ces rencontres, organisées en partenariat avec l'ambassade de la Fédération de Russie au Congo, visent à mieux faire connaître les relations bilatérales entre la Russie et le Congo.

Pour le directeur du Centre culturel russe (CCR), Sergey Belyaev, l'initiative a pour but de promouvoir les valeurs culturelles de la Fédération de la Russie. C'est ainsi que pour mieux faire connaître les relations bilatérales entre la Russie et le Congo, le CCR a inséré dans son programme d'activités l'organisation de tables rondes en partenariat avec l'ambassade de Russie au Congo.

Afin de matérialiser ce nouveau programme, une table ronde a été organisée dernièrement sur «*Les relations économiques entre la Russie et le Congo*». Celle-ci s'est tenue en présence de Yuri A. Romanov, ambassadeur de Russie en République du Congo, et a permis à la partie russe d'apporter à la partie congolaise, représentée par les délégués de la présidence de la République, du ministère de l'Économie et des finances, de la chambre de commerce et d'industrie du Congo, de l'université Marien-Ngouabi, et de l'Association congolaise de l'amitié entre les peuples, des informations sur la situation actuelle des relations écono-



Les participants à la table ronde

miques russo-congolaises. Il s'agissait notamment de commerce extérieur et de projets d'investissement existant. Dans sa présentation, l'ambassadeur Yuri A. Romanov a évoqué quelques projets proposés par la Fédération de Russie, le potentiel et les perspectives de la coopération économique entre les deux États avec de nouveaux moyens, de nouvelles possibilités et de nouvelles opportunités pour cette coopération bilatérale. Il a souligné le rôle des diplômés des établissements de l'enseignement supérieur soviétique et russe qui apportent leur contribution à la coopération bilatérale entre les deux pays. Signalons également que le représentant de la direction générale de la Banque du développement des États de l'Afrique centrale (Bdéac) est intervenu pour dire comment l'organisation interétatique, spéciali-

sée dans l'appui des investissements pour le développement dans les pays de la sous-région, soutient les différents projets.

S'agissant de ce mois de mai, parmi les grands axes du programme du CCR, il convient de citer la cérémonie officielle d'ouverture du Mois de l'amitié entre les peuples organisée par l'Association congolaise d'amitié entre les peuples présidée par Vital Bala, la table ronde sur l'éducation en Russie, et enfin quelques manifestations liées à la vie culturelle en Russie. «*Nous projetons une autre table ronde au mois de mai sur l'éducation en Russie. Dans les mois suivants, des tables rondes seront consacrées aux questions les plus actuelles concernant la vie de notre centre, la vie de l'ambassade et les relations bilatérales*», a déclaré le directeur du CCR.

Bruno Okokana

VOTRE BADGE FAIT VOTRE IMAGE



Nom : ASIENDA
Prénom : RESTANE
Fonction : ASSISTANTE
Fait à Brazzaville, le 10 avril 2013

Concept KD
Carte d'accès

Carte à puce

CONCEPTION PROFESSIONNELLE

Livraison rapide 24H Chrono

Impression encre spéciale

Or - Argent

Prix imbattable à partir de 4000 Fcfa ou \$ 8.00



+242 044758841

+242 066689011

KIN : 0899320131

FOOTBALL

L'actualité des Congolais de la diaspora en Europe

Estonie, Yannick Mbemba prêté à Tammeka par l'AC Léopards

Yannick Mbemba est officiellement joueur du FK Tammeka Tartu. Le club estonien, où évolue déjà le Congolais Prêche Mboundou, a annoncé sur son site qu'après de longues négociations et procédures administratives, le prêt pour une saison du défenseur avait été homologué. Le joueur de 24 ans, qui évoluait à l'AC Léopards de Dolisie, était d'ailleurs sur le banc de Tammeka le week-end dernier. À lui désormais de gagner sa place sur le terrain et de marcher dans les pas de son compatriote Prêche Mboundou, devenu titulaire indiscutable au sein de la formation estonienne.

Camille Delourme

ARTS MARTIAUX

Une commission de transition pour relancer le judo

Le ministre des Sports a mis en place, le 30 avril à Brazzaville, une structure transitoire pour faire renaître la discipline de ses cendres après quatre ans d'inactivité.

La commission de transition remettra les judokas sur le tatami en relançant les activités de cette discipline sur tout le territoire national. Aussi se chargera-t-elle, sous un angle extrastatutaire, de la mise en place de la Fédération qui, par la suite, prendra les rênes de la discipline pour l'olympiade 2013-2017. Ainsi, le judo congolais tournera définitivement la page de ses quatre années blanches.

La commission est dirigée par les maîtres Ngassaki, Makaya et N'Dinga, qui ont fait les beaux jours du judo au Congo. La fédération qu'ils ont la charge de mettre en place sera constituée de judokas représentant plusieurs départements du pays. Le président sera désigné par le collège des maîtres

assurant la transition. Le premier vice-président, représentant le département de Brazzaville, sera, quant à lui, désigné par les clubs. Les deux autres vice-présidents désignés par les mêmes mandants représenteront les départe-



Les membres de la commission au premier rang

ments de Pointe-Noire et de la Cuvette.

Par ailleurs, les fonctions de secrétaire général seront assumées par un cadre du ministère des Sports, ainsi que celles de trésor-

rier général. Les membres viendront des départements ayant des activités de judo notamment la Sangha, la Likouala, la Bouénza, la Lékoumou, le Pool et le Niari. Le conseil fédéral sera constitué conformément aux dis-

débuteront le 4 mai. Dans son discours d'orientation, Léon Alfred Opimbat a appelé la commission de transition à travailler d'arrache-pied pour que les athlètes longtemps privés de compétition reprennent leur envol. « *Le judo est une discipline sûre. [...] Il est inimaginable que les judokas congolais soient absents au rendez-vous des onzièmes Jeux africains de 2015* », a déclaré le ministre des Sports tout en rappelant que depuis les premiers Jeux africains, en 1965, le judo n'avait cessé de glaner des médailles au niveau international. La commission ad hoc en 2010 et celle de gestion en 2011 avaient échoué dans la poursuite de relance des activités du judo. La structure de transition qui vient de voir le

jour est donc condamnée à faire oublier ce passé amer en ravivant la flamme du judo en cette année 2013 consacrée à la préparation technique des athlètes.

Rominique Nerplat Makaya

BRIN D'HISTOIRE

Laurent Botséké

Il est, dans la vie des Nations, des personnes qui entrent de leur vivant dans le panthéon des hommes célèbres. C'est le cas de Laurent Botséké, journaliste émérite et présentateur hors pair du journal en lingala à la radio et à la télévision du Congo.

Laurent Botséké est né à Mossaka le 2 janvier 1946. C'est très tôt qu'il débarque à Brazzaville. Il fréquente l'école Saint-Vincent à Poto-Poto, encadré au cours de sa scolarité par des enseignants prestigieux comme Guy Menga et Émile Oboa. Puis, c'est le lycée Chaminade qui l'accueille.

Pour faciliter l'accès de la population à l'information, la direction de Radio Congo, dès sa création, institue un journal parlé, présenté dans les deux langues nationales du Congo. Deux journalistes en ont la charge : Henri Pangui, ancien instituteur, reconverti au journalisme, pour le lingala et Jean-Bruno Thiam, élève, qui fait ses piges à la radio, pour le Munukutuba. Tout bascule pour Botséké, cet enfant de Poto-Poto, qui manie à la perfection le lingala, le jour où il est appelé à la radio pour prendre la re-

lève d'Henri Pangui, « le Vieux ». C'était, en 1971.

Laurent Botséké démarre, à Radio Congo, une brillante carrière de journaliste speaker, entrecoupée de stages divers. C'est ainsi qu'il se rend en Chine, en 1974-1975, en compagnie de Kiameossi, Andjembo, Mallet Obamba et Decos Ngué Alamvo ; puis à Sofia, en Bulgarie. De retour au pays, il est nommé chef de service Lingala à la radio, puis à la télévision jusqu'à sa retraite.

En 1976, à mon initiative, en qualité de chargé de la formation, à la Direction générale de la RTC, Botséké, Sié, Claude Alain Yakité et d'autres journalistes des différents médias d'État passent les épreuves de l'examen spécial d'entrée en Faculté. Admis, ils s'inscrivent à l'université Marien Ngouabi. Botséké y rencontre Jean-Marie Adoua qui contribue à sa connaissance de la linguistique. Ce qui lui confère une grande maîtrise des outils de la langue, et fait de lui, l'un des plus grands spécialistes du lingala, avec feu Dzokanga. De son passage à l'école Saint-Vincent, on retiendra que Laurent Botséké a fait partie de la chorale des Pi-

rogiers, avec d'autres jeunes gens de son époque : Henri Ossebi, Antoine Aïssi, François Djemissi, etc. Ils chantèrent la messe de Noël à la cathédrale de Reims en décembre 1959. Ils profitèrent de cette tournée organisée par le magazine chrétien Le Pèlerin et la radio Europe n°1 pour enregistrer La Messe des Piroguiers, un disque comportant quatre titres : Suzanna, Domini, Mwana Nzesi et Lelo eyenga ya bisou, dont les recettes devaient permettre de monter la cloche de la basilique Sainte-Anne du Congo (45 mètres de haut). Honneur exceptionnel, la photo de Botséké est sur la pochette du disque. Il a gardé de cet épisode, une passion pour la musique. Des années après, de la musique religieuse, Laurent Botséké passe à la musique mondaine. Tour à tour, il joue avec les Sensas de Claude Alain Yakité et compose Mwasi ya bar. Puis, avec l'orchestre Super Boboto de Brazzaville, il crée des chansons engagées ou révolutionnaires, comme on disait à l'époque : *Tribalisme, 2^e congrès extraordinaire de 1974, Conférence nationale* et une œuvre didactique, Constitution. Au re-

gard de cette discographie sommaire, Botséké et le Sbb, qui l'accompagne, sont les thuriféraires de la politique marxiste-léniniste menée par le Parti congolais du travail (Pct), alors au pouvoir. Le bar dancing Super jazz où ils se produisent est rebaptisé Temple Rouge, pour bien marquer leur engagement politique. Compositeur prolifique, Botséké a mis son génie au service de la chanson révolutionnaire pour la mobilisation du peuple sur les questions vitales du pays. Professionnellement, Laurent Botséké prend sa retraite en 2003. Il s'occupe désormais de la formation en lingala des néo-journalistes. De Laurent, que nous appelions parfois « Anastasia » et lui qui répondait « lokolongo », je garde le souvenir d'une information qu'il présentait un 14 juillet : « *Un grand défilé a eu lieu aujourd'hui à Paris, en France, sur les Champs-Élysées* ». Traduction : « *Lifili monéné ésalami lelo na Paris o ékolo Francina na bala bala monéné ébengami Elanga ya Elysa* ». « Elanga ya Elysa » pour Champs-Élysées. Sacré Botséké !

MFUMU